

# GEN J



MOOT  
COURT  
OF JEWISH LAW  
BEIT DIN  
בית דין  
TRIBUNAL-  
ÉCOLE  
SUR LA  
LOI JUIVE



## QUAND L'EXCELLENCE FAIT LA LOI : FINALES DU TRIBUNAL-ÉCOLE DE LA LOI JUIVE

Lundi soir dernier, GEN J, avec le soutien du Centre Bronfman de l'éducation juive, présentait les deuxièmes finales annuelles du Tribunal-école de la loi juive, à l'Université McGill. Des équipes d'élèves de 4<sup>e</sup> secondaire de Bialik, d'Herzliah, de l'Académie hébraïque et de l'École Maïmonide se sont affrontées pour défendre une cause, devant un jury composé de rabbins, du doyen de la Faculté de droit, des membres de la communauté et de leurs familles, du corps enseignant et des étudiants.

Les arguments des élèves ont prouvé la pertinence et l'intemporalité des valeurs et des enseignements juifs, quand vient le temps de débattre des questions légales et morales complexes de notre époque.

Se référant uniquement aux textes juifs, les jeunes réunis en petits groupes ont préparé des mémoires relativement à une poursuite intentée contre un psychiatre californien. Le médecin avait négligé d'aviser les autorités qu'une menace de mort avait été proférée par un patient contre une femme qui ne rendait pas son affection à ce dernier. À la suite de l'assassinat de celle-ci, la famille de la victime a intenté un procès contre le médecin. Pour sa défense, le spécialiste alléguait qu'il était lié par le secret professionnel.

Dans le cadre du projet de Tribunal-école, les élèves ont pu assister à une conférence sur la préparation des mémoires, à l'Université McGill. Ce contact avec la Faculté de droit les a grandement inspirés.

Enrichi par son expérience, un étudiant a d'ailleurs déclaré : « J'ai toujours entendu de si bonnes choses à propos de la Faculté de droit de l'Université McGill et j'espère pouvoir y étudier un jour. C'était excitant d'être là. »

L'importance du Tribunal-école dans l'éducation juive a été résumée ainsi par un conseiller étudiant de l'un des groupes : « Nous comprenons à quel point le Talmud peut faire partie du quotidien, et je pense que c'est fantastique. »

## RAISING THE BAR: MOOT COURT OF JEWISH LAW FINALS

GEN J, with the support of the Bronfman Jewish Education Centre, presented the second annual Moot Court of Jewish Law at McGill University Monday night. Teams of Secondary IV students from Bialik, Herzliah, Hebrew Academy, and École Maïmonide argued their case before a jury of rabbis, the Dean of the Faculty of Law, community and family members, school faculty, and peers.

The students' arguments proved the relevance of timeless Jewish values and teachings in debating the most complex and current legal and moral questions.

Using only Jewish texts, they worked in small groups to prepare legal facts in the matter of a lawsuit brought against a psychiatrist in California. The doctor had failed to provide adequate warning of a death threat uttered by a patient against a woman who wasn't returning his affection. When the patient did, in fact, murder the woman, her family sued the physician, whose defence was that he was bound by privilege to maintain the confidentiality of his communications with his patient.

Prior to the Moot Court, the students had the opportunity to attend a lecture at McGill about how to prepare a proper factum. They found this exposure to law school inspiring.

Awed by the experience, one student said, "I've always heard so much about McGill's law school and this is where I hope to study some day, so it was exciting to actually be there."

The importance of Moot Court to Jewish education was summed up by a faculty advisor to one of the groups, who said, "We see how Talmud can be integrated into everyday life, which I think is a beautiful thing."

# GEN J



מרכז ברונפמן לחינוך יהודי  
Centre Bronfman de l'éducation juive  
Bronfman Jewish Education Centre

